

La lettre Électronique ia.25

L e t t r e m e n s u e l l e d ' i n f o r m a t i o n p r o f e s s i o n n e l l e

POLITIQUE ET ACTION ÉDUCATIVES

MESURER RÉGULIÈREMENT LES RÉSULTATS DES ÉLÈVES PAR UN NOUVEAU DISPOSITIF D'ÉVALUATION — DE NOUVEAUX PROTOCOLES APPLIQUÉS EN CM2 EN JANVIER ET EN CE1 EN MAI 2009

La réforme de l'école primaire mise en œuvre à la rentrée scolaire 2008 a pour finalité de réduire le nombre de redoublements ainsi que le nombre d'élèves entrant au collège avec de trop grandes difficultés en lecture, écriture et calcul pour être en situation de réussir leur scolarité. L'enjeu social est de taille. Ces pénalités affectent en effet davantage les élèves issus de familles socialement ou culturellement défavorisées.

Après la mise en œuvre des nouveaux programmes et de la nouvelle organisation de la semaine scolaire, de nouveaux protocoles d'évaluation des acquis des élèves constituent une nouvelle étape de la réforme. Ils sont mis en place à deux moments-clé de la scolarité, aux deux premiers paliers du socle commun de connaissances et de compétences.

matiques en deux séquences d'une 1/2 heure.

- En français : compétences évaluées en lecture, écriture, étude de la langue (vocabulaire, grammaire, orthographe).

- En mathématiques : compétences en numération, techniques opératoires, géométrie, grandeurs et mesures, organisation et gestion de données.

Analyse des résultats des élèves : indicateurs de performance

Les résultats des élèves s'établiront selon quatre indicateurs de réussite :

- *taux de réussite inférieur à 33 %* : l'élève est en grande difficulté scolaire. Il lui est alors proposé une aide différenciée (projet personnalisé de réussite éducative—PPRE) en classe,

aide personnalisée dans le cadre des 2 heures hebdomadaires, stages de remise à niveau pendant les vacances....

- *taux de réussite compris entre 33 et 50%* : la maîtrise du socle commun est encore insuffisante,

- *taux de réussite compris entre 50 et 66 %* : les savoirs du socle sont à consolider

- *taux de réussite supérieur à 66%* : l'élève maîtrise les connaissances et les compétences du socle commun.

En sus, la valeur de la *médiane* obtenue en partageant le nombre d'élèves passant les tests en deux groupes d'égal effectif (calcul de taux de réussite de deux groupes d'élèves par rapport à la médiane) permet de mesurer l'efficacité de l'enseignement dispensé. (p.2/....)

Les compétences évaluées...

Les nouvelles évaluations portent sur le programme de français et de mathématiques. Au CE1 comme au CM2, le cahier de l'élève et le livret du maître servent de support. Leur contenu est constitué de 60 exercices-tests en français à effectuer en trois séquences de 3/4 d'heure et de 40 en mathé-

CE QUI CHANGE

Evaluations 2008-2009 CE1 et CM2	Evaluations précédentes CE2 et 6ème
Elles vont permettre de mesurer et de faire le bilan des acquis de tous les élèves par rapport aux programmes de l'école. Toutes les compétences sont évaluées.	Elles privilégiaient le diagnostic permettant de repérer les élèves en difficulté et d'identifier leurs difficultés à partir des seules compétences de base.
Elles sont effectuées en fin de cycle 2 et 3 de l'école primaire.	Elles étaient effectuées au début du cycle 3 de l'école et du cycle d'observation du collège.

DANS CE NUMÉRO :

POLITIQUE ET ACTION ÉDUCATIVES

- Évaluation CE1- CM2 1-2
- Inscription à la semaine de la presse à l'école... 2
- Projets internationaux : échange Comenius, franco-suisse... 3
- information sur l'orientation 3

RESSOURCES ÉDUCATIVES (en marge)

- Concours : poésie, citoyenneté « Dessine-moi la paix », journaux scolaires, 2
- Exposition CRDP « Lire, c'est partir »... 2

VIE SCOLAIRE (en marge)

- Bourses d'études au lycée... 3
- Préparation de la rentrée scolaire 2009, calendrier des commissions... 3

INFOS DES PERSONNELS

- Grèves, traitement, recrutement, formation, rencontres-échanges... 4

Lettre mensuelle d'information professionnelle
Direction départementale des services de l'Éducation nationale dans le Doubs
26 avenue de l'Observatoire
25030 Besançon Cedex
Directeur de la publication : Daniel GUÉRAULT, Inspecteur d'Académie
Téléphone : 03 81 65 48 83
Télécopie : 03 81 65 48 92
ce.cabinet.ia25@ac-besancon.fr
ISSN n° 1774-6825

Des évaluations, pour quels objectifs ?

Une fois les données saisies, à quoi vont servir les résultats ?

- à mesurer les acquis des élèves en matière d'apprentissages en français et en mathématiques aux deux premiers paliers du socle commun de connaissances et de compétences,
- à analyser les résultats et repérer les difficultés et donc les progrès à faire,
- à mobiliser les équipes d'animation et de formation afin d'adapter les dispositifs d'aide et de soutien aux élèves en difficulté,
- à définir les objectifs des équipes pédagogiques des écoles en cohérence avec les objectifs départementaux, académiques, nationaux,
- à évaluer l'efficacité des enseignements et disposer d'un outil de pilotage de la politique éducative.

Communication des résultats protégée sur Internet:

Les résultats des élèves et des écoles resteront confidentiels. Seuls le maître et les parents

auront connaissance des résultats de chaque enfant. L'anonymat des données dans la base est donc garanti.

- Le directeur d'école pourra avoir accès aux données de l'école et de la circonscription dont il relève.
- L'inspecteur (IEN) pourra consulter les données des écoles de sa circonscription et à celles des autres circonscriptions du département.
- L'inspection académique aura accès à l'ensemble des données du département, des écoles et des circonscriptions.
- Les résultats nationaux, académiques et départementaux seront communiqués sur le site Internet du ministère <http://www.education.gouv.fr>, de manière globale et anonyme.

Ces résultats aux évaluations seront consignés dans le livret individuel de compétences qui suivra les progrès de l'élève depuis le CE1 jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire. S'y ajouteront différentes attestations scolaires liées aux pro-

grammes (B2i, sécurité routière et de formation aux premiers secours. BO 45, 27/11/2008).

Ressources et références en ligne sur le site pédagogique du ministère de l'éducation <http://eduscol.education.gouv.fr>

Calendrier de mise en oeuvre :

Les évaluations ont lieu en janvier pour les élèves de CM2 et en mai pour ceux de CE1 selon le calendrier suivant :

En CM2

- du 19 au 23 janvier 2009 : *passation des tests*
- Du 25 au 4 février 2009 : *saisie des résultats*
- A partir du 4 février : *communication aux parents*
- Fin février : *mise en ligne des résultats*

En CE1

- Du 25 au 30 mai 2009 : *passation des tests*
- Du 1er au 10 juin 2009 : *saisie des résultats*
- A partir du 10 juin : *communication aux parents*
- Fin juin 2009 : *mise en ligne des résultats*

ÉDUCATION AUX MÉDIAS — 20ÈME SEMAINE DE LA PRESSE ET DES MÉDIAS À L'ÉCOLE : INSCRIPTION VIA INTERNET DES CLASSES JUSQU'AU 7 FÉVRIER 2009



La semaine de la presse et des médias dans l'école se déroulera en mars 2009, du 23 au 29 sur le thème *Une info, des médias*. L'objectif est de donner aux élèves des outils pour décrypter et analyser l'actualité, les images qu'il voient et les textes qu'ils lisent dans les différents médias, presse écrite, radio, télévision, Internet...

L'éducation aux médias, dans laquelle s'inscrit la semaine de la presse, contribue fortement à la maîtrise de la langue et met l'accent sur l'acquisition de compétences dans la construction de la citoyenneté. Elle est réaffirmée dans les programmes les

plus récents et le socle commun de connaissances et de compétences (palier des compétences sociales et civiques).

De la maternelle aux classes préparatoires, toutes les classes peuvent participer à la semaine de la presse et bénéficier de nombreux documents tous gratuits : journaux dont vous choisissez les titres parmi ceux qui sont disponibles, un cédérom contenant cent UNES de quotidiens de 26 pays de l'Union européenne, un dossier pédagogique d'accompagnement comprenant des fiches pédagogiques, des fiches d'information ou des fiches conseils)... Pour

cela, il suffit de s'inscrire sur le site Internet du Clemi <http://www.clemi.org/fr/spme> jusqu'au 7 février.

De plus, toute l'année, le site internet du CLEMI met à votre disposition de nombreux documents et fiches pédagogiques. Découvrez-les ou redécouvrez-les sur <http://www.clemi.org>

Par ailleurs, les membres du CLEMI de Franche-Comté sont à votre disposition si vous avez besoin d'aide pour monter un projet d'Éducation aux médias dans votre classe. Vous pouvez les contacter via le site internet <http://crdp2.ac-besancon.fr/clemi>

« Les élèves devront être capables de jugement et d'esprit critique, ce qui suppose : [...] Être éduqué aux médias et avoir conscience de leur place et de leur influence dans la société », extrait des « Compétences sociales et civiques », pilier 6 " du socle commun de connaissances et de compétences.

RESSOURCES ÉDUCATIVES

Diverses activités éducatives proposées aux classes :

Descriptifs, modalités de participation, ressources... Toutes les précisions ou liens utiles sur le site départemental <http://ia25.ac-besancon.fr> (pages Actualités / Agenda des actions éducatives :

- *Concours d'écriture " prix Galaxie-jeune "*, poésie francophone. Participation sur <http://www.fiptr.com>

- « *Dessine-moi la paix* » dans le cadre du « *Voyage pour la paix* », participation au concours jusqu'au 15 mars 2009 sur

<http://www.levoyagepourlapaix.com>



- Une exposition-vente de livres de littérature de jeunesse, classique ou contemporaine (0.85 euros, neufs !) édités par l'association « *Lire, c'est partir* » a lieu le 11 février, de 9 h à 16 h au CDDP de Besançon, <http://crdp.ac-besancon.fr/cddp25>.

- Le *concours Varenne de journaux scolaires*



Il existe un journal dans votre établissement ? Alors valorisez ce travail en participant cette année au concours Varenne. Conseils en ligne sur <http://www.cnjs-varenne.org> ou sur <http://www.clemi.org>. Il y a en premier lieu une sélection académique et les journaux sélectionnés participent au concours national qui a lieu à Paris. Le prix Alexandre Varenne est organisé avec le concours du CLEMI et l'association Jet d'encre.

PROJETS SCOLAIRES INTERNATIONAUX — ÉCHANGES COMÉNIUS ET FRANCO-SUISSE

Programme Européen 2009 Comenius — Appel à des partenariats scolaires

Les partenariats scolaires développent la coopération entre élèves et enseignants de pays européens autour d'une thématique choisie en commun et axées sur les centres d'intérêt des élèves ou sur des questions éducatives ou de gestion d'un établissement scolaire : arts, sciences, langues, développement durable, patrimoine culturel, lutte contre l'échec scolaire....

Durant deux années, les établissements scolaires d'au moins trois pays européens qui participent au projet linguistique commun effectuent deux échanges

réiproques de classes pour une durée minimale de 10 jours chacun. Les élèves sont âgés d'au moins 12 ans. Candidatures jusqu'au 20 février 2009 sur <http://www.europe-education-formation.fr/comenius-partenariats.php>

Echanges Franco-Suisse — offres de partenariats avec des établissements de Franche-Comté

Des établissements du canton d'Argovie en Suisse Alémanique recherchent des partenariats avec des établissements scolaires de la communauté européenne. Sont concernés les élèves

élèves de 4ème de collèges pour un échange avec des élèves de classes de niveau correspondant. Durée de l'échange : 15 jours en accueil réciproque. Les propositions proviennent du collège en Moldavie, d'un lycée de la République tchèque et d'un lycée de Pologne.

Détails de ces projets sur le site <http://www.ac-besancon-fr> (rubrique vie scolaires/relations internationales)

Pour en savoir plus contacter la délégation académique aux relations européennes et internationales de coopération (DAREIC), tél. 03 81 65 74 05 - ce.relinter@ac-besancon.fr

LA CAMPAGNE D'INFORMATION SUR L'ORIENTATION EST LANCÉE... DU NOUVEAU POUR LES POST-BAC

Temps fort sdu projet d'orientation, les actions pour informer les élèves et leurs familles sur les métiers, les filières d'enseignement et les parcours de formation ont lieu dès la fin du 1er trimestre et tout au long du 2nd trimestre.

Forum Sup'info le 3 février à l'ENSMM.

3000 élèves de terminale y sont attendus. La date de ce forum arrive juste avant la période d'inscription, désormais obligatoire, sur le site internet <http://admissions-postbac.fr>. En effet, un nouveau dispositif d'inscription est mis en application par l'Education nationale pour la poursuite des études après le baccalauréat. Les élèves doivent formuler leurs vœux (36 classements possibles) entre le 20 janvier et le 20 mars 2009.

Le Forum Sup'info se fixe pour mission d'accompagner les lycéens dans cette évolution et de leur permettre de clarifier leurs choix d'orientation. Assidûment fréquenté par les jeunes, les sites d'orientation sur internet leur permettent d'accéder à de nombreuses données mais toutes les informations ne sont pas

fiables. Les élèves pourront trouver dans le cadre de ce forum un contact direct pour répondre à leurs questions. 280 formations, 350 intervenants présenteront les sections de techniciens supérieures, l'Université de Franche-Comté et toutes ses composantes dont les IUT, les classes préparatoires aux grandes écoles, les écoles d'ingénieurs et de commerce, les formations à temps plein et par alternance ; des professionnels seront également présents pour parler de leurs métiers aux lycéens.

Forum Info'3, le 5 février à l'ENSMM

Sont concernés les 2800 élèves de 3ème des 21 collèges du secteur de Besançon, accompagnés de leurs enseignants. Le contact direct avec les 200 représentants des formations et des métiers est un atout pour les 2800 collégiens pour passer ce premier cap de l'orientation. Des enseignants 1er degré et des personnels du 2nd degrés animeront le stand «des métiers de l'éducation».

Sup'Info et Info'3 Besançon privilégient une présentation des formations publiques et privées

sous contrat reconnues par l'Education nationale, l'Agriculture et l'Action sanitaire et sociale. Les élèves bénéficient en classe d'une préparation pédagogique. Une évaluation sérieuse est menée à l'issue de chaque manifestation auprès des élèves et des intervenants. Rendez-vous donc les 3 et 5 février à l'École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques (ENSMM), 26 chemin de l'Épitaphe à Besançon (8h30-12 h et 13h30-17 h).

Autres actions ...**Forums, carrefours et journées portes ouvertes de février à avril...**

Le calendrier de toutes les actions dans l'académie est en ligne sur le site <http://www.ac-besancon.fr/>.

Ressources parallèles...

► Le CIO met à disposition toute une documentation spécialisée, notamment les documents de l'ONISEP et de délégation

► Le Portail orientation lycéen <http://www.ac-besancon.fr/pol/> créé à la demande des lycéens du conseil académique à la vie lycéenne (CAVL).

VIE SCOLAIRE

Campagne des bourses de lycée publics et privés pour l'année scolaire 2009-2010

Pour tous les élèves de collèges orientés en lycée et pour tous les lycéens non boursiers durant l'année scolaire 2008-2009, les dossiers de demande de bourses lycées pour la rentrée scolaire 2009-2010 sont disponibles aux secrétariats des établissements scolaires. Les dossiers de bourse sont à compléter de préférence avant le 16 février 2009.

Préparation de la rentrée scolaire 2009 1er degré et 2nd degrés : Calendrier prévisionnel des commissions de travail et instances paritaires

- 16 et 27 janvier 2009 : groupe École
- 3 février : CTPD carte scolaire 1er degré et dotation 2nd degré
- 5 février : CDEN carte scolaire 1er degré et dotation 2nd degré
- 17 mars : CTPD carte scolaire collèges

__ Dossier suivi à l'IA par la Division de l'organisation scolaire, tél. 03 81 65 48 87

La lettre Électronique de l'Inspection académique du Doubs a pour objectif de diffuser aux équipes pédagogiques et éducatives les informations qui permettent de suivre l'actualité de l'éducation dans le département : les échéances et priorités départementales, l'essentiel des ressources éducatives disponibles, l'échange d'expériences et de méthodes... La publication professionnelle est destinée aux écoles et aux collèges. Elle est diffusée aux lycées pour information... Dossier suivi par Virginie Baricault, Mission communication, tél. 03 81 65 48 86 - ce.communication.ia25@ac-besancon.fr

Retrouvez-nous sur Internet <http://ia25.ac-besancon.fr> et sur I-PROF <https://bv.ac-besancon.fr/iprof/ServletIprof> pour les dernières actualités et mises en ligne...

INFOS DES PERSONNELS

Grèves

Recensement des grèves et service d'accueil des élèves à l'école primaire : Les circulaires et les formulaires (déclaration d'intention et déclaration de situation) sont en ligne sur le site départemental. Rappelons que chaque enseignant ayant l'intention de faire grève doit se déclarer 48h à l'avance avant le début de la grève, de façon à permettre la mise en place du service minimum d'accueil. Dossier suivi à l'IA par la division des personnels enseignants du 1er degré, tél. 03 81 65 48 68—ce.dpe1@ac-besancon.fr

Traitements

Prise en charge partielle des abonnements de trajets professionnels :

Peuvent en bénéficier les personnels de la fonction publique qui prennent les transports en commun pour se rendre de leur domicile à leur travail. Les modalités de remboursement partiel ont été réactualisées à compter du 1er janvier 2009 : circulaire et formulaire en ligne sur le site Internet départemental <http://ia25.ac-besancon.fr>. Dossier suivi par la division des personnels enseignants du 1er degré, tél. 03 81 65 48 68—ce.dpe1@ac-besancon.fr

Indemnité de sujétion spéciale de remplacements : les taux au 1er octobre 2008

Taux pour moins de 10 km de distance = 15 € ; 10/19 km = 19,52 € ; 20/29 km = 24,06 € ; 30/39 km = 28,25 € ; 40/49 km = 33,55 € ; 50/59 km = 38,90 € ; 60/80 km = 44,54 € ; par tranche supplémentaire de 20 km = 6,65 € ; de 81 à 100 km =

51,19 € ; de 101 à 120 km = 57,84 € . Dossier suivi à l'IA par la division des moyens du 1er degré, tél. 03 81 65 48 50—ce.dm1.ia25@ac-besancon.fr

Mouvement rentrée 2009

Circulaires et formulaires en ligne sur le site Internet IA25 :

Disponibilité sans traitement ou réintégration : demandes jusqu'au 27 février 2009.

Travail à temps partiel, « de droit » ou « sur autorisation » : demandes jusqu'au 4 mars 2009.

Recrutement

Emplois d'adjoints de sécurité à pourvoir au sein de la police nationale : candidature jusqu'au 4 février 2009 auprès du bureau des ressources humaines de la Préfecture du Doubs, tél 03 81 25 11 63

Formation/Echanges

Séjours et formation à l'étranger d'enseignants du 1er et 2nd degrés

Ces stages de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel destinés aux enseignants du primaire, du secondaire et aux professeurs d'une discipline non linguistique en section européenne, se déroulent pendant les congés scolaires d'été. Inscription et envoi du dossier au CIEP jusqu'au 10 février 2009. Pour en savoir plus, <http://www.ciep.fr> (stages linguistiques), tél. 01 45 07 69 42 .

Danse à l'école —« Parcours de l'oeuvre de Pina Bausch », 14 février 2009 : prochain atelier et conférence hors temps scolaire inscrit au plan de formation continue. Inscription jusqu'au 9 février 2009 auprès de Domini-

que Vernet, conseillère pédagogique, tél. 03 81 67 69 59—dominique.vernet@ac-besancon.fr. Programmation détaillée sur <http://crdp.ac-besancon.fr> (Pôle Danse).

« Quels défis pour l'éducation dans et hors l'école ? », prochain rendez-vous du Groupe français d'éducation nouvelle (GFEN) le 14 février à Montbéliard, Espace Jean Jaurès à Vieux-charmont.

« Dis, c'est quoi mourir ? Ou quand les enfants nous interrogent », prochaine conférence de l'antenne petite enfance, 10 février 2009, Maison de la famille, tél. 03 81 53 36 78—<http://www.antenne-petite-enfance.asso.fr/>

Prochaine conférence du mercredi à l'IUFM Besançon (14h) : Les cyber-addictions le 18 février 2009

Et si on parlait littérature, oui mais de jeunesse ?

Comment est-on passé des livres de notre enfance à l'offre actuelle, comment mieux connaître l'édition pour la jeunesse, comment opérer des choix ? L'importance croissante apportée aux activités culturelles des enfants, la mise en avant de l'apprentissage de la lecture, les activités de promotion du livre envers le jeune public, tout concourt à favoriser le succès de l'édition pour la jeunesse. C'est de ces questions que Christian Poslaniec viendra débattre le mercredi 11 février, 20h à la librairie Les Sandales d'Empédocles à Besançon. Pour en savoir plus sur l'auteur <http://ia25.ac-besancon.fr> (actualité/agenda)

Consultez aussi les centres de ressources en ligne...



Les nouveaux textes chaque vendredi...

Bulletin officiel [B.O.]
<http://www.education.gouv.fr/bou>

03 81 52 64 79

Numéro d'appel unique pour tous les personnels de l'éducation nationale en situation difficile ...

En ligne sur...
les sites du ministère...

- **Point d'étape et programme d'action pour 2009.** Dossier de presse du 22 janvier 2009. <http://www.education.gouv.fr>
- **La nouvelle formation des maîtres.** Communiqué de presse du 15 janvier 2009. <http://www.education.gouv.fr>
- **Les nouveaux programmes et enseignements du collège en vigueur à la rentrée scolaire 2009** en ligne sur <http://eduscol.education.fr>, site pédagogique EDUSCOL